



S. R.  
Ambassade du Portugal  
Section Consulaire  
ALGER  
[www.embaxadaportugalargel.com](http://www.embaxadaportugalargel.com)  
7, rue Mohamed Khoudi  
El Biar - Alger

Horaires d'ouverture

Dépôt des dossiers:  
Lundi à jeudi  
9h30 à 12h00  
(selon rendez-vous)

Retrait des visas  
Jeudi, 9h30 à 12h00



#### DOSSIER DE VISA SCHENGEN

- a. Le visa Schengen permet l'entrée et la libre circulation sur le territoire des États concernés par les Accords de Schengen (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Pays Bas, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse). La durée du visa ne peut excéder les 90 jours par semestre, sauf durée inférieure mentionnée sur la vignette. Les visas pour des séjours excédant les 90 jours par semestre ne sont pas des visas Schengen et sont subordonnés à des conditions particulières (des fiches spéciales sont disponibles au guichet).
- b. L'Ambassade de Portugal ne traite que les demandes de visa Schengen des voyageurs dont la destination principale est le Portugal.
- c. Les documents doivent être présentés en **original avec une copie simple**.
- d. Des documents complémentaires peuvent, le cas échéant, être demandés.
- e. La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa.
- f. Le demandeur doit fournir tous les documents lors d'un entretien personnel auprès de l'Ambassade et ne pas les envoyer par courrier à l'Ambassade.
- g. Aux documents en langue arabe une traduction en langue portugaise ou française doit être jointe.

#### LE TRAITEMENT DU DOSSIER EST DE MINIMUM 10 JOURS.

MOTIF DU VOYAGE	PIECES A FOURNIR	FRAIS ADMINISTRATIFS (non remboursables en cas de refus)
Voyage d'Affaires	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 15	La valeur en dinars algériens de  (équivalente à € 60,00)  a payer uniquement en espèce
Mission Officielle	1, 2, 3, 4, 11	
Visite Familiale/Privée	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15	
Voyage Touristique	1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 12, 14, 15	
Transit (jusqu'à 5 jours)	1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 13, 14, 15	
Motifs particuliers: e.g., études, cours de langue, compétition sportive...	Des renseignements spéciaux sont disponibles au guichet	

- Formulaire de demande de visa en deux exemplaires entièrement remplis et signés personnellement par le demandeur. Le formulaire est fourni gratuitement au guichet et téléchargeable sur le site [www.embaxadaportugalargel.com](http://www.embaxadaportugalargel.com).
- Deux photographies biométriques (photo(s) d'identité récente(s) sur fond clair).
- Passeport valable 3 mois au moins après expiration du visa demandé.
- Copie de toutes les pages du passeport + copie du passeport précédent (si l'actuel date de moins d'un an).
- Au moment du retrait du visa, contrat d'assurance maladie voyage d'une durée égale à celle du visa demandé, valable pour tous les pays de l'espace Schengen, couvrant les frais médicaux et de rapatriement en cas d'accident ou de maladie (couverture minimum: € 30.000).
- Lettre d'invitation et d'engagement du partenaire commercial portugais, dûment signée, spécifiant le motif, la durée et la prise en charge durant le séjour en Portugal + tout document justifiant la relation commerciale (contrats, factures correspondances etc.).
- Lettre d'invitation et d'engagement de l'hébergeant dûment signée + terme de responsabilité.
- Historique bancaire des six derniers mois + justificatif des ressources économiques permettant le séjour (carte de crédit, traveller's chèques...) de montant équivalent à 75 euros base + 75 euros par jour de voyage.
- Justificatifs de la situation socioprofessionnelle du voyageur:
  - Salariés:** attestation de travail ou contrat de travail récente + trois dernières fiches de paie + titre de congé ou ordre de mission + attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale ou déclaration annuelle des salariés de l'année précédente + registre de commerce de l'employeur;
  - Commerçants:** registre de commerce de l'employeur + certificat d'existence + procuration de gérance + extrait de rôle + mise à jour de la CASNOS;
  - Professions libérales:** décision d'installation/carte professionnelle + dernière déclaration du revenu annuel;
  - Agriculteurs:** attestation d'exploitant agricole + carte d'agriculteur + dernière déclaration du revenu annuel;
  - Retraités:** attestation de retraite;
  - Etudiants:** certificat de scolarité + carte d'étudiant + justificatifs de la situation socioprofessionnelle des parents
  - Sans emploi:** justificatif des ressources financières actuelles.
- Réservation ou billet aller/retour indiquant l'itinéraire complet du voyage.
- Note du Ministère concerné ou organisme employeur indiquant le programme de(s) mission(s) et la prise en charge de l'assurance de voyage.
- Réservation d'hôtel confirmée au Portugal.
- Visa d'entrée du Pays de destination finale (si nécessaire) + justificatifs de la nécessité ou opportunité de transiter par l'espace Schengen.
- Si le demandeur est mineur:** deux formulaires individuels pour les passeports individuels + autorisation paternelle + autorisation maternelle ou signature des deux parents sur le formulaire de demande. Si la tutelle ne revient pas au père: autorisation du tuteur + justificatif de la tutelle (certificat de décès du père ou disposition judiciaire).
- Si le demandeur n'est pas ressortissant algérien:** carte de résidence algérienne, valable 3 mois au moins après expiration du visa demandé.